Grand Belfort Communauté d'Agglomération
Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Place d'Armes
90020 BELFORT cedex
Tél.03 84 54 24 24 – www.grandbelfort.fr

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Année 2021

I – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

I.1 – Description des réseaux d'eau potable

En 2021, Grand Belfort exerce en régie la compétence eau potable sur la totalité de ses 52 communes.

Le territoire concerné est découpé en 9 Unités de Distribution (U.D.I.) comme représenté ci-dessous :

- UDI Angeot
- UDI Argiésans
- UDI Belfort
- UDI Eguenigue
- UDI Evette-Sermamagny
- UDI Foussemagne
- UDI Morvillars
- UDI Petit-Croix
- UDI sud agglomération

I.1.1 – UDI Angeot

Communes desservies :	Angeot, Bethonvilliers, Fontaine, Frais, Lagrange, Larivière, Reppe, Vauthiermont
Traitement de l'eau :	Chloration (javel)
Stockage de l'eau :	Réservoirs Angeot (400 m³ + 300 m³)
Linéaire de conduites :	47 km.

I.1.2 – UDI Agiésans

Communes desservies :	Argiésans, Banvillars, Buc, Urcerey
Traitement de l'eau :	Neutralisation et chloration (chlore gazeux + javel).
Stockage de l'eau :	Buc : réservoir 200 m³
Linéaire de conduites :	18 km.

I.1.3 – UDI Belfort

Communes desservies :	Bavilliers, Belfort, Bessoncourt, Chèvremont, Cravanche, Danjoutin, Denney, Eloie, Essert, Offemont, Pérouse, Roppe, Valdoie, Vétrigne
Traitement de l'eau :	Ressource du Doubs : décantation, filtration, ozonation et chloration à Mathay (P.M.A.) + chloration à Dambenois et à l'U.D.E.P. Belfort (Grand Belfort) Ressource de Sermamagny : ozonation, neutralisation et chloration (chlore gazeux) à l'UPEP Belfort (Grand Belfort).
Stockage de l'eau :	Belfort : réservoir Haut Service (10 000 m³) réservoir Bas Service (6 000m3) + bâches UPEP (4 000 m³) Offemont : réservoir du Rudolphe (400 m³) Bavilliers : réservoir du Fort (150 m³) Andelnans : réservoir de Froideval (150 m³).
Linéaire de conduites :	387 km.

I.1.4 – UDI Eguenigue

Communes desservies :	Eguenigue, Lacollonge, Menoncourt, Phaffans
Traitement de l'eau :	Filtration, Chloration (chlore gazeux)
Stockage de l'eau :	Réservoir Eguenigue (160 m³)
Linéaire de conduites :	19 km.

I.1.5 – UDI Evette-Sermamagny

Communes desservies :	Evette-Salbert, Sermamagny,
Traitement de l'eau :	Neutralisation et chloration (chlore gazeux).
Stockage de l'eau :	Evette-Salbert : 2 réservoirs de la Forêt (150 et 700 m³) + 1 réservoir rue des Vosges (50 m³)
Linéaire de conduites :	38 km.

I.1.6 – UDI Foussemagne

Communes desservies :	Foussemagne
Traitement de l'eau :	Chloration (javel)
Stockage de l'eau :	Réservoir Foussemagne (80 m³)
Linéaire de conduites :	9 km.

I.1.7 – UDI Morvillars

Communes desservies :	Bourogne, Charmois, Méziré, Morvillars
Traitement de l'eau :	Chloration (chlore gazeux)
Stockage de l'eau :	Bourogne : réservoir de 350 m³ Morvillars : réservoir de 500 m³
Linéaire de conduites :	48 km.

1.1.8 – UDI Petit-Croix

Communes desservies :	Autrechêne, Cunelières, Fontenelle, Montreux-Château, Novillard, Petit-Croix
Traitement de l'eau :	Reminéralisation et chloration (javel).
Stockage de l'eau :	Bâche du captage : 80 m³
Linéaire de conduites :	30 km.

I.1.9 – UDI sud agglomération

Communes desservies :	Andelnans, Bermont, Botans, Châtenois-les-Forges, Dorans, Meroux, Moval, Sevenans, Trévenans, Vézelois
Traitement de l'eau :	Ressource du Doubs : décantation, filtration, ozonation et chloration à Mathay (P.M.A.) + chloration à Dambenois et à l'U.D.E.P. Belfort (Grand Belfort) Ressource de Sermamagny : ozonation, neutralisation et chloration à l'UPEP Belfort (Grand Belfort)
Stockage de l'eau :	Dorans : réservoir de 450 m³ Châtenois-les-Forges : réservoir de 2 fois 250 m³ Trévenans : deux réservoirs, un de 300 m³ et un autre de 200 m³
Linéaire de conduites :	128 km (23 km de feeder inclus).

I.1.10 – Récapitulatif

UDI	Longueur réseau (km)	Volume de stockage (m^3)
Angeot	47	700
Argiésans	18	200
Belfort	387	20 700
Eguenigue	19	160
Evette / Sermamagny	38	900
Foussemagne	9	80
Morvillars	48	850
Petit-Croix	30	80
Sud Agglomération	128 *(dont 23 km de feeder)*	1 450
TOTAL	**724**	**25 120**

I.2 – Les moyens humains du service en 2021

Intégrés à la Direction de l'Eau et de l'Environnement (D.E.E.), les Services de l'eau potable et de l'assainissement de Grand Belfort sont répartis en 3 services :

- Le bureau d'études gère les projets (maitrise d'œuvre interne, travaux neufs, réhabilitations importantes…) et intervient également dans ce cadre pour le service environnement ;
- Le service maintenance exploite et entretient les équipements : usines et réseaux ;
- Le service gestion des usagers assure les relations avec l'usager, suivi de son dossier, relève des compteurs et facturation. Depuis octobre 2019, une cellule composée de trois agents renforce le service et permet la mise à jour de la base de données ainsi que la régularisation des usagers qui ne se sont pas encore abonnés au service.

Avec aussi :

- Une cellule « performance réseau » pour accentuer le suivi en matière de rendement du réseau, recherche de fuite, etc…
- Un pôle administratif et financier afin de centraliser l'ensemble des factures de la direction et de rationaliser les tâches. Cela permet également un traitement global et homogène des budgets.

Au 31 décembre 2021, la D.E.E. comptait 115 agents :

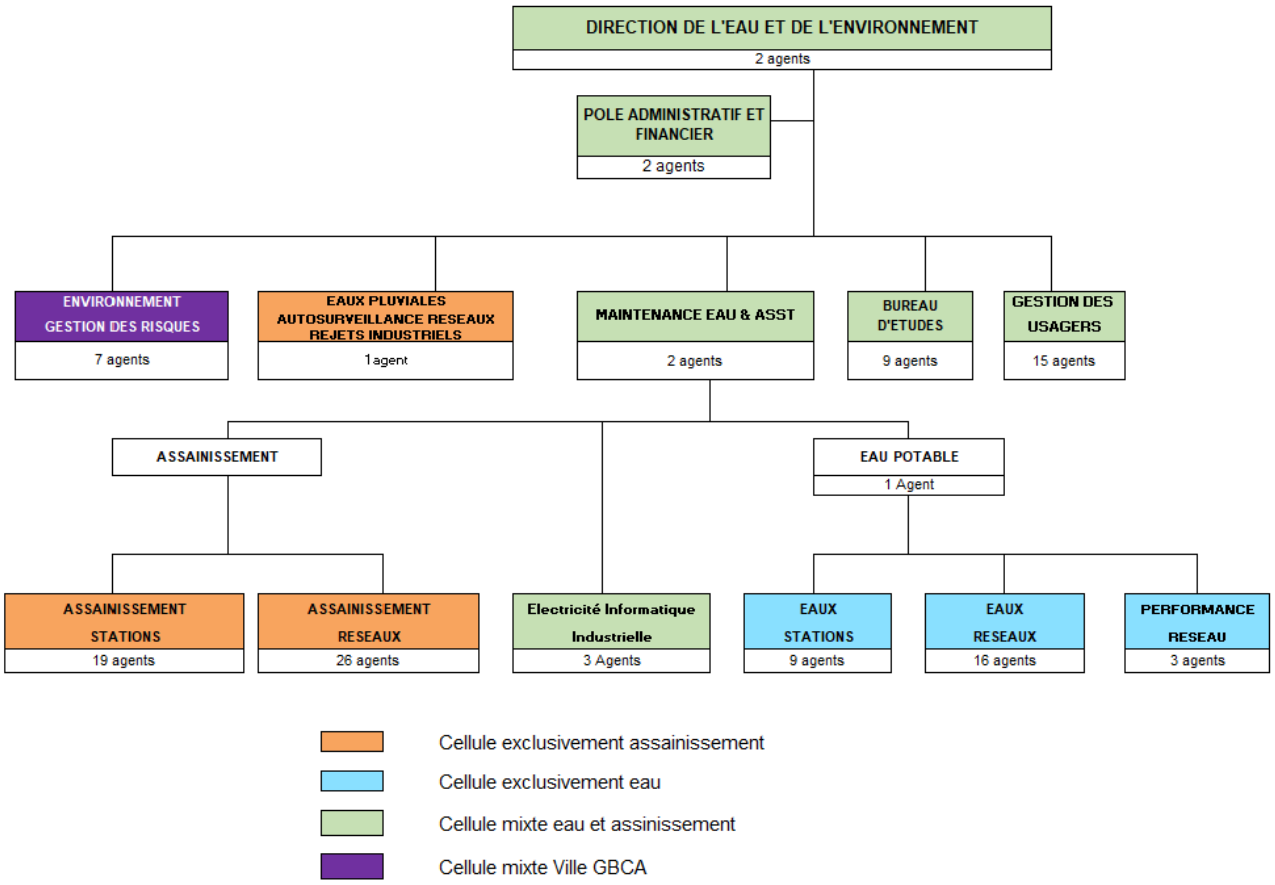

I.3 – Les moyens matériels du service

Le service des eaux de Grand Belfort assure l'essentiel des prestations liées au service, y compris des travaux (à l'exception des terrassements réalisés par une entreprise). Par conséquent, il est doté d'un parc matériel d'intervention important comprenant notamment :

- 1 camion grue,
- 7 fourgons,
- 11 fourgonnettes,
- 2 berlines,
- 1 chariot élévateur en porte à faux,
- 1 motopompe de 200 m³/h,
- 4 motopompes de 80 m³ /h,
- des tronçonneuses de conduite,
- 2 ateliers de maintenance avec outillage,
- 1 magasin de pièces détachées,
- 1 hangar de stockage de pièces de fontainerie et 1 parc non couvert pour le stockage des barres de conduite fonte…

II – INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 – Origine de l'eau

II.1.1 – Les six ressources en eau

Les communes de Grand Belfort sont alimentées en eau potable par des ressources différentes. Le volume des deux ressources propres au Grand Belfort (captages de Sermamagny principalement) représentent 71 % de la production globale.

Le tableau récapitulatif et les graphes ci-après présentent l'importance de chaque ressource :

Ressource	Volume (m³) 2011	Volume (m³) 2012	Volume (m³) 2013	Volume (m³) 2014	Volume (m³) 2015	Volume (m³) 2016	Volume (m³) 2017	Volume (m³) 2018	Volume (m³) 2019	Volume (m³) 2020	Volume (m³) 2021
Grand Belfort											
- Sermamagny	4 428 654	5 244 489	5 148 221	4 746 476	4 068 797	4 186 740	4 329 867	3 658 245	4 095 117	3 863 750	**4 145 161**
- Morvillars	336 645	331 669	313 801	310 513	353 469	304 227	277 163	237 005	261 521	227 595	**260 193**
- Petit Croix								135 275	136 979	152 481	**149 246**
- Foussemagne								39 498	31 330	30 325	**34 472**
- Angeot								40 089	46 746	46 287	**46 618**
Achats d'eau											
- Mathay	2 272 177	1 606 688	1 356 547	1 131 348	1 895 211	1 346 771	1 639 840	1 907 986	1 330 773	1 467 407	**1 444 586**
-SESN	69 944	40 538	12 136	17 168	7 882	8 643	8 643	182 675	151 875	147 049	**153 894**
- Champagney	114 817	125 935	192 106	180 035	190 369	190 908	221 367	206 548	194 812	219 136	**236 829**
- Giromagny	130 536	111 855	94 064	70 356	49 813	40 069	40 268	40 304	40 270	31 442	**45 422**
- SIAEP Bréchaumont								26 904	15 774	15 082	**17 904**
TOTAL	7 352 773	7 461 174	7 116 875	6 455 896	6 565 541	6 077 358	6 401 085	6 474 529	6 305 197	6 200 554	6 534 325

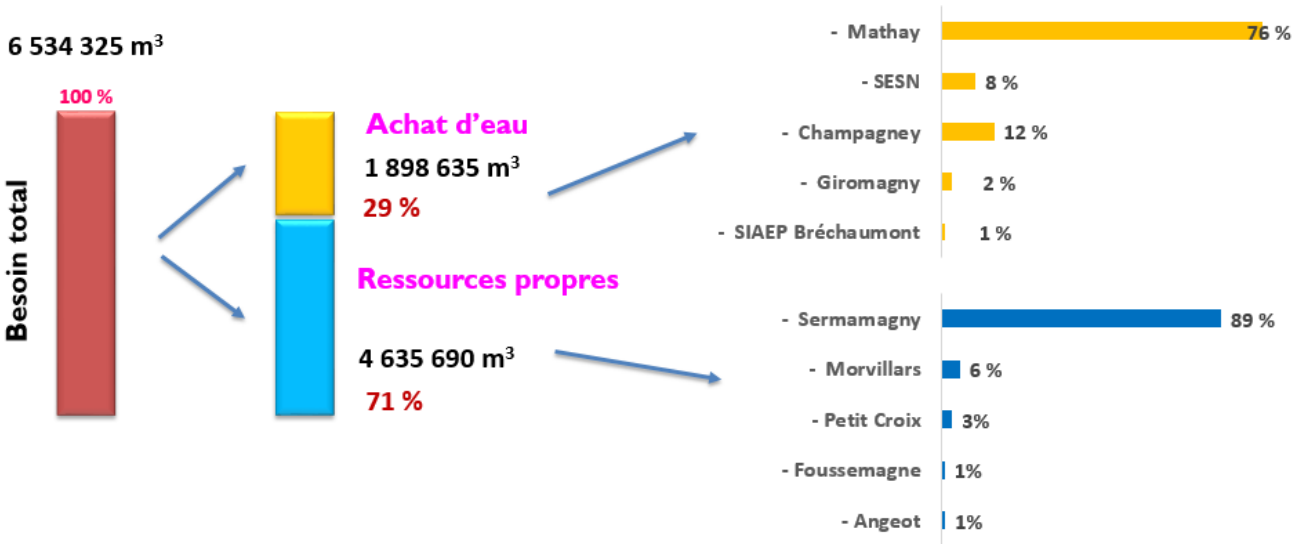

II.1.2 – Les ressources propres au Grand Belfort

II.1.2a – Production du réseau de Morvillars

L'eau distribuée sur les communes de Bourogne, Méziré, Morvillars, et Charmois provient du puits de Morvillars.

Un appoint est réalisé depuis le feeder Mathay *via* Dambenois.

II.1.2b – Production des réseaux Belfort et sud agglomération

L'eau distribuée sur les 14 communes du réseau de Belfort et les 10 communes du réseau sud agglomération provient en totalité, ou en mélange avec l'eau de Mathay (P.M.A.), des captages de Sermamagny.

Le réseau de Belfort peut également alimenter en eau potable le réseau d'Eguenigue et de Petit-Croix et, exceptionnellement, les syndicats des eaux de Giromagny et de Champagney.

Historique de production des deux ressources principales de Grand Belfort (en m³ / an) (arrivée UPEP)

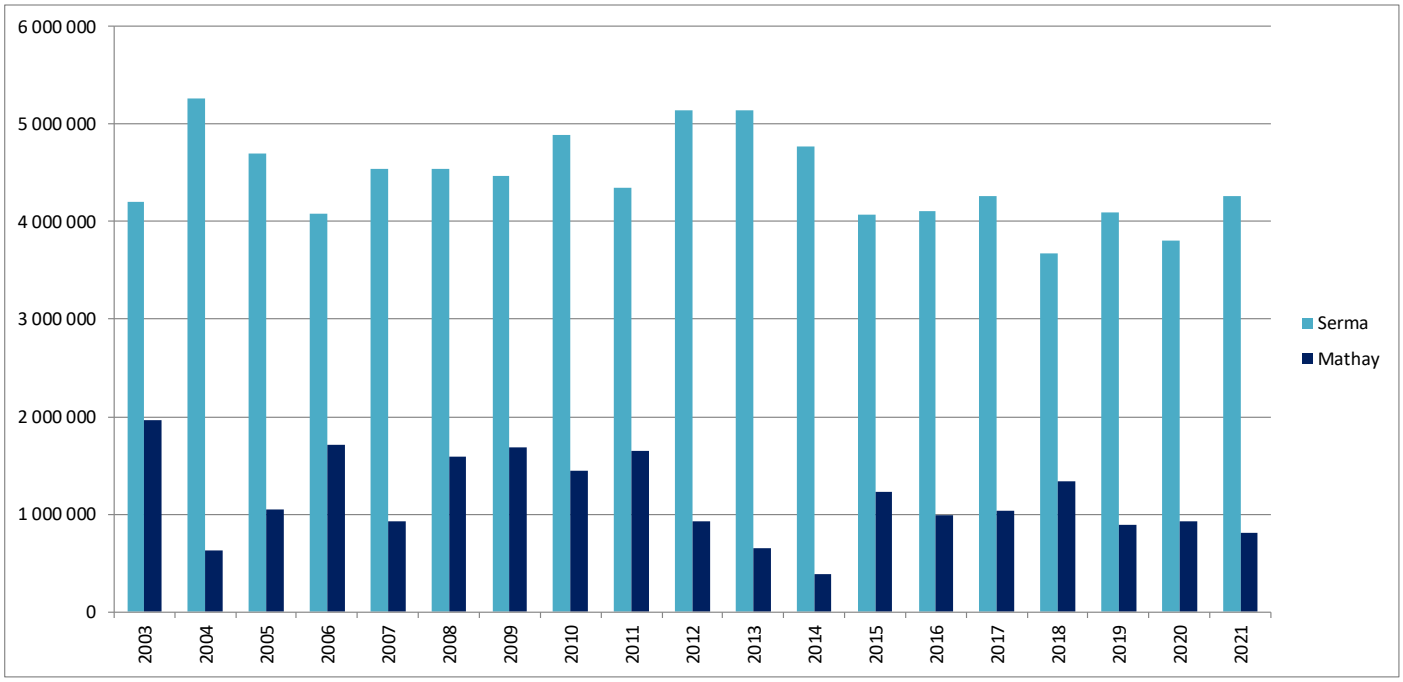

Alimentation de l'usine de BELFORT en 2021 :

	SERMAMAGNY	MATHAY	Total
Janvier	442 514	0	**442 514**
Février	416 790	2 844	**419 634**
Mars	425 604	0	**425 604**
Avril	382 286	37 152	**419 438**
Mai	419 078	29 961	**449 039**
Juin	432 774	121 454	**554 228**
Juillet	257 943	118 265	**376 208**
Août	257 954	102 561	**360 515**
Septembre	248 411	139 462	**387 873**
Octobre	159 078	224 397	**383 475**
Novembre	364 672	27 101	**391 773**
Décembre	457 154	0	**457 154**
Total m³	**4 264 258**	**803 197**	**5 067 455**
Total %	**84,2%**	**15,8%**	**100 %**

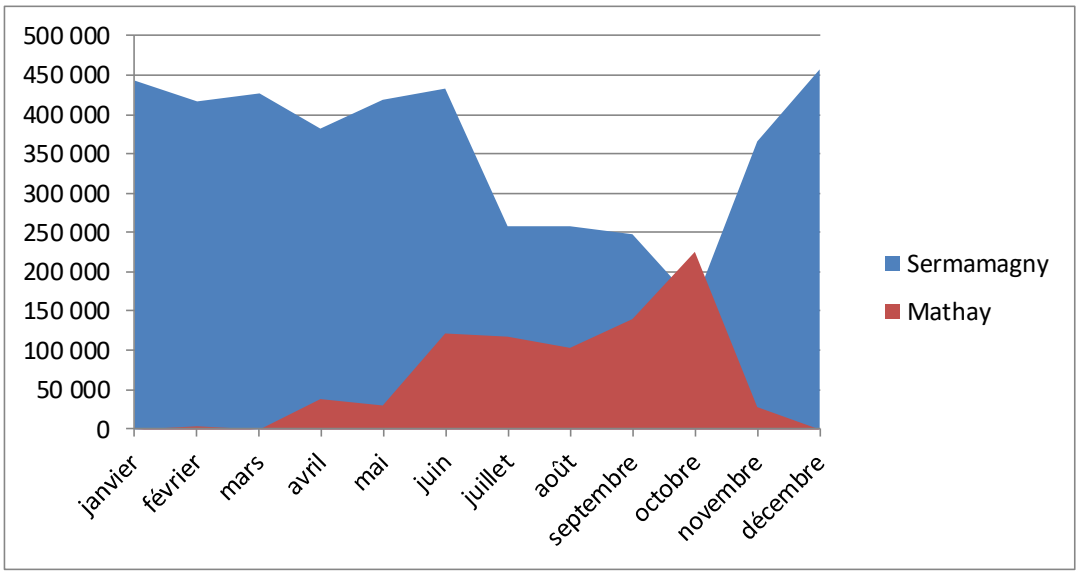

Remarque : l'arrêté préfectoral du 31/07/2007 fixe à 20 000 m3/j le volume prélevable sur la zone de captage de Sermamagny, mais limite ces prélèvements à 5 000 m3/j dès que le débit de la Savoureuse tombe sous le seuil des 70 L/s.

II.1.2c – Production du réseau de Foussemage

L'eau distribuée sur la commune de Foussemage provient pour partie du captage de Foussemage et pour partie de celui de Petit-Croix (mélange des 2 ressources).

II.1.2d – Production du réseau d'Angeot

L'eau distribuée sur les communes d'Angeot, Bethonvilliers, Fontaine, Frais, Lagrange, Larivière, Reppe et Vauthiermont provient du captage du Haut Bois à Angeot, de l'UDI de Leval et en appoint de Bréchaumont Eteimbes.

Exceptionnellement, le réseau d'Angeot peut également alimenter en eau potable la commune de Foussemagne via Fontaine et Frais et peut être en partie secouru par l'UDI d'Eguenigue.

II.1.2e – Production du réseau de Petit-Croix

L'eau distribuée sur les communes d'Autrechêne, Cunelières, Fontenelle, Montreux-Château, Novillard et Petit-Croix provient du captage de Petit Croix.

Le réseau de Petit-Croix alimente également en partie en eau potable la commune de Foussemagne. Il peut lui-même être secouru par les réseaux Belfort et sud agglomération via Chèvremont et Vézelois, voire par les réseaux de la Communauté de Communes du Sud Territoire.

II.1.2f – Production du réseau d'Eguenigue

L'eau distribuée sur les communes d'Eguenigue, Lacollonge, Menoncourt et Phaffans provient du captage d'Eguenigue et du réseau de Belfort via Roppe.

II.2. – Volumes consommés par commune et population desservie

La population ci-dessous est définie par l'INSEE dans la catégorie « population municipale ».

Le volume indiqué correspond au volume facturé sur l'année en cours, déduction faite des dégrèvements sur l'exercice en cours.

Les 8 111 m³ d'eau industrielle vendue sur la ZI de Bourogne ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-après

Communes	Habitants	Abonnés	Volume 2020	Volume 2021
ANDELNANS	1 186	573	67 880	66 778
ANGEOT	349	157	27 179	26 568
ARGIESANS	508	258	20 385	24 526
AUTRECHENE	277	126	10 229	13 952
BANVILLARS	285	130	16 690	17 322
BAVILLIERS	4 680	1 489	212 590	210 274
BELFORT	46 954	9 024	2 268 444	2 164 394
BERMONT	384	173	16 431	16 788
BESSONCOURT	1 264	614	79 836	76 974
BETHONVILLIERS	244	90	13 034	10 953
BOTANS	237	132	12 936	13 378
BOUROGNE	1 888	593	157 009	158 510
BUC	279	141	15 051	14 602
CHARMOIS	344	143	19 609	19 099
CHATENOIS	2 709	1 218	103 880	105 016
CHEVREMONT	1 585	578	70 381	67 111
CRAVANCHE	1 959	665	80 012	85 421
CUNELIERES	349	140	13 377	12 888
DANJOUTIN	3 668	1 211	157 015	159 015
DENNEY	764	353	49 609	48 978
DORANS	774	333	35 512	34 249
EGUENIGUE	271	113	15 334	11 976
ELOIE	944	407	38 264	36 647
ESSERT	3 325	1 305	148 730	141 052
EVETTE-SALBERT	2 044	968	98 014	91 363
FONTAINE	598	301	63 692	48 055
FONTENELLE	124	60	5 995	5 813
FOUSSEMAGNE	921	375	38 397	36 325
FRAIS	230	109	8 512	13 856
LACOLLONGE	228	115	12 492	17 140
LAGRANGE	137	68	8 646	6 707
LARIVIERE	289	117	17 892	14 779
MENONCOURT	393	194	24 372	22 024
MEROUX-MOVAL	1 310	595	66 649	58 465
MEZIRE	1 318	583	54 244	49 711
MONTREUX CHATEAU	1 178	494	48 585	53 814
MORVILLARS	1 078	504	60 820	60 331
NOVILLARD	301	125	18 509	16 549
OFFEMONT	4 179	1 584	166 123	164 504

PEROUSE	1 173	493	57 242	53 095
PETIT CROIX	298	134	10 631	16 215
PHAFFANS	445	198	18 465	18 375
REPPE	344	147	23 745	18 612
ROPPE	1 042	458	50 484	48 458
SERMAMAGNY	888	434	44 550	42 600
SEVENANS	702	219	29 570	27 806
TREVENANS	1 266	587	150 266	134 332
URCEREY	233	115	15 590	12 985
VALDOIE	5 260	1 641	233 061	215 091
VAUTHIERMONT	204	95	19 989	21 357
VETRIGNE	635	270	28 017	28 821
VEZELOIS	973	453	36 607	37 414
TOTAL	**103 018**	**31 407**	**5 060 971**	**4 871 124**

II.3 – Évolution du nombre d'abonnés

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre total d'abonnés	23 092	23 597	23 992	24 120	25 380	25 703	26 273	26 878	26 616	30 569	30 974	31 224	31 407

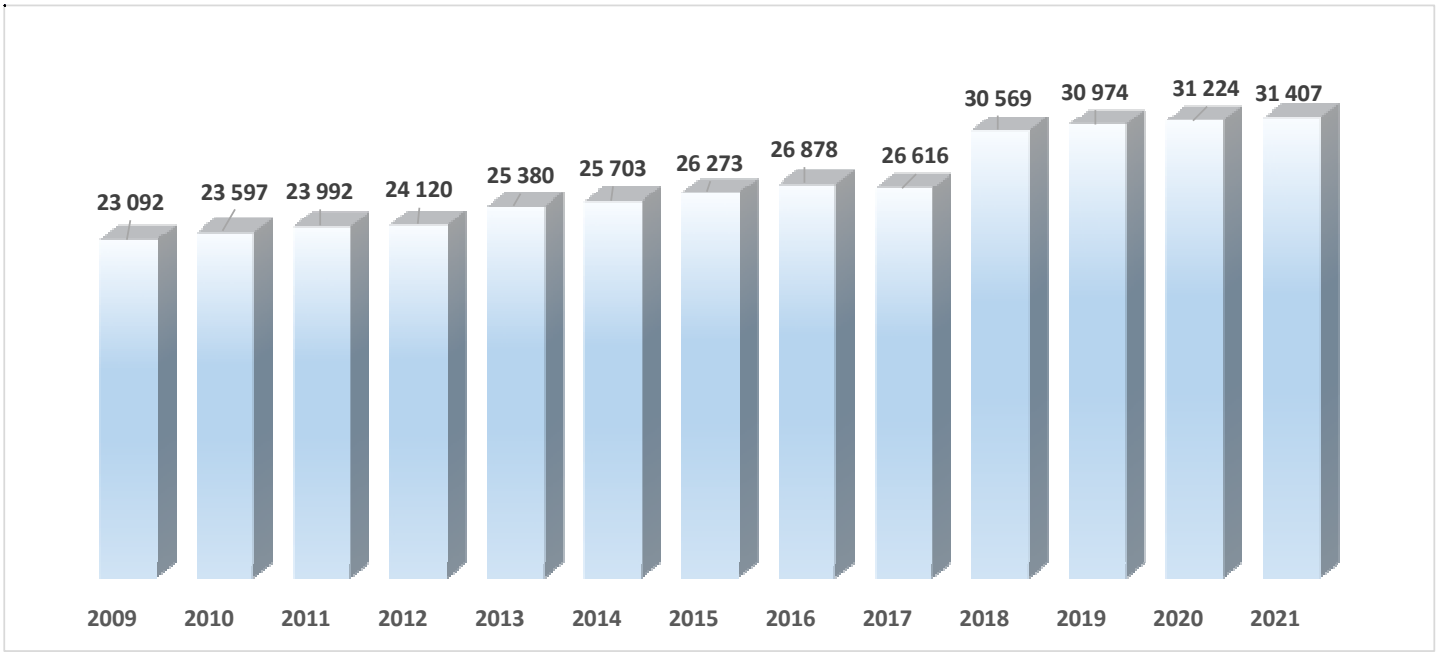

II.4 – Qualité de l'eau

L'eau consommée doit être "propre à la consommation"
(arrêté du 11/01/2007
pris en application des articles R1321-2 1321-3 1321-7 du Code de la Santé Publique).

Pour répondre à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité organoleptique,
- la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux,
- des substances indésirables,
- des substances toxiques,
- des pesticides et produits apparentés,
- la qualité microbiologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire, ainsi que les paramètres à analyser, sont fixés par l'arrêté du 11 janvier 2007 en application des articles R1321-10,1321-15 1321-16 du code de Santé Publique.

Les prélèvements sont réalisés sous le contrôle de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour les analyses réglementaires ou par le service pour les analyses d'autocontrôle.

II.4.1 – Qualité de l'eau distribuée par Grand Belfort

La qualité de l'eau distribuée par Grand Belfort est contrôlée de plusieurs manières :

- par les analyses réglementaires effectuées par un laboratoire agréé mandaté par l'ARS sur :
  - l'eau brute (analyses type RP) des ressources naturelles (Sermamagny, Morvillars),
  - l'eau avant et après traitement à l'usine de production d'eau potable (analyses P1 et P2),
  - les réservoirs et châteaux d'eau (analyses P1 et P2),
  - le réseau de distribution (analyses D1 et D2) ;

- par des analyses d'autocontrôle. Les prélèvements (dans les réservoirs uniquement) sont effectués par Grand Belfort, les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé mandaté par Grand Belfort. En 2021, il s'agissait du laboratoire départemental d'analyses des eaux de Voujeaucourt (P.M.A.). Ce laboratoire est accrédité par le COFRAC et agréé par le ministère de l'environnement pour ces analyses.

II.4.1.1 – Réseau d'Angeot

Réseau d'Angeot	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Angeot	1	1	0	0						
sur Ouvrages										
Angeot réservoir	5	4	0	1		10	10	0	0	
Angeot ancien réservoir	0	0	0	0		2	2	0	0	
sur Communes										
Angeot	2	2	0	0		0	0	0	0	
Bethonvilliers	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Fontaine	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Frais	1	1	0	0		0	0	0	0	
Lagrange	1	1	0	0		1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Larivière	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Reppe	1	1	0	0		0	0	0	0	
Vauthiermont	1	1	0	0		0	0	0	0	
Total	**15**	**11**	**0**	**4**		**14**	**12**	**0**	**2**	

Légendes	
TOTAL	**Nombre total d'analyses effectuées**
CS	**Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité**
NC	**Analyses non conformes aux limites de qualité**
NS	**Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité**

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **29**

II.4.1.2 – Réseaux d'Argiésans

Réseau d'Argiésans	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ouvrages										
Buc Réservoir	0	0	0	0		12	5	0	7	Conductivité < 200 µS/cm sur 7 analyses
sur Communes										
Argiésans	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Banvillars	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Buc	1	1	0	0		0	0	0	0	
Urcerey	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Total	**7**	**2**	**0**	**5**		**12**	**5**	**0**	**7**	

Légendes	
TOTAL	**Nombre total d'analyses effectuées**
CS	**Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité**
NC	**Analyses non conformes aux limites de qualité**
NS	**Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité**

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **19**

II.4.1.3 – Réseau de Belfort

Réseau de Belfort (UD2)	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Sermamagny	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Ouvrages										
Belfort UPEP	4	4	0	0		0	0	0	0	
Belfort Haut Service	27	15	0	12	Conductivité < 200 µS/cm sur 12 analyses	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses
Belfort Bas Service	0	0	0	0		47	20	0	27	Conductivité < 200 µS/cm sur 27 analyses
Réservoir du fort d'Essert	0	0	0	0		7	3	0	4	Conductivité < 200 µS/cm sur 4 analyses
Offemont Rudolphe	0	0	0	0		12	5	0	7	Conductivité < 200 µS/cm sur 7 analyses
sur Communes										
Bavilliers	9	4	0	5	Conductivité < 200 µS/cm sur 5 analyses	0	0	0	0	
Belfort	54	25	0	29	Conductivité < 200 µS/cm sur 29 analyses	4	2	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Bessoncourt	2	2	0	0		0	0	0	0	
Chèvremont	2	2	0	0		0	0	0	0	
Cravanche	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Danjoutin	13	2	0	11	Conductivité < 200 µS/cm sur 11 analyses	0	0	0	0	
Denney	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Eloie	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Essert	9	6	0	3	Conductivité < 200 µS/cm sur 3 analyses	0	0	0	0	
Offemont	10	5	0	5	Conductivité < 200 µS/cm sur 5 analyses	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Perouse	3	2	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Roppe	3	1	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Valdoie	10	4	0	6	Conductivité < 200 µS/cm sur 6 analyses	0	0	0	0	
Vetrigne	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Total	**155**	**75**	**0**	**80**		**74**	**31**	**0**	**42**	

Légendes	
TOTAL	**Nombre total d'analyses effectuées**
CS	**Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité**
NC	**Analyses non conformes aux limites de qualité**
NS	**Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité**

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **229**

II.4.1.4 – Réseau d'Eguenigue

Réseau d'Eguenigue	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Eguenigue										
sur Ouvrages										
Eguenigue réservoir	0	0	0	0		1	1	0	0	
Eguenigue traitement	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Communes										
Eguenigue	1	1	0	0		0	0	0	0	
Lacollonge	3	0	0	3	Conductivité < 200 µS/cm sur 3 analyses	0	0	0	0	
Menoncourt	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Phaffans	2	0	0	2	Conductivité < 200 µS/cm sur 2 analyses	0	0	0	0	
Total	**8**	**2**	**0**	**6**		**1**	**1**	**0**	**0**	

Légendes	
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **9**

II.4.1.5 – Réseau d'Evette - Sermamagny

Réseau de Evette-Salbert Sermamagny (UD1)	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ouvrages										
Evette Salbert 700 m3	4	1	0	3	Conductivité < 200 µS/cm sur 3 analyses	9	2	1	6	**Turbidité >1 (1,5 - analyse 74921)** Conductivité < 200 µS/cm sur 6 analyses
Evette-Salbert 50 m3	0	0	0	0		1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Evette Salbert 150 m3	0	0	0	0		12	3	0	9	Conductivité < 200 µS/cm sur 9 analyse
sur Communes										
Evette-Salbert	11	2	0	9	Conductivité < 200 µS/cm sur 9 analyses	0	0	0	0	
Sermamagny	3	0	0	3	Conductivité < 200 µS/cm sur 3 analyses	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Total	**18**	**3**	**0**	**15**		**23**	**5**	**1**	**17**	

Légendes	
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité

II.4.1.6 – Réseau de Foussemagne

Réseau de Réseau de Morvillars (UD6)	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Captage Foussemagne	1	0	1	0	**Esa metolachlor>0,1µg/L (0,231 - analyse 76443)**					
sur Ouvrages										
Foussemagne réservoir	3	2	1	0	**Esa metolachlor>0,1µg/L (0,170 - analyse 74302)**	9	5	0	4	Conductivité < 200 µS/cm sur 4 analyses
sur Communes										
Foussemagne	8	7	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	2	1	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Total	**12**	**9**	**2**	**1**		**11**	**6**	**0**	**5**	

Légendes	
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **23**

II.4.1.7 – Réseau de Morvillars

Réseau de Réseau de Morvillars (UD6)	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Puits Morvillars	1	1	0	0		0	0	0	0	
sur Ouvrages										
Bourogne Réservoir	0	0	0	0		12	12	0	0	
Morvillars Réservoir	6	6	0	0		9	9	0	0	
sur Communes										
Bourogne	4	3	0	1	Coliformes> 0 n/100ml (4 - analyse 76405)	0	0	0	0	
Charmois	1	1	0	0		0	0	0	0	
Méziré	3	3	0	0		0	0	0	0	
Morvillars	3	3	0	0		1	1	0	0	
Total	**18**	**17**	**0**	**1**		**22**	**22**	**0**	**0**	

Légendes	
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **40**

II.4.1.8 – Réseau de Petit-Croix

Réseau de Réseau de Morvillars (UD6)	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
Captage Petit Croix	0	0	0	0						
sur Ouvrages										
Petit Croix traitement										
Petit Croix surpresseurs	3	1	1	1	Esa metolachlor>0,1µg/L (0,133 - analyse 71830) Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	10	8	2	0	Turbidité >1 (2,5 - analyse 75660) Turbidité >1 (2 - analyse 72865)
sur Communes										
Autrechêne	2	2	0	0		0	0	0	0	
Cunelières	1	1	0	0		0	0	0	0	
Fontenelle	1	1	0	0		0	0	0	0	
Montreux-Château	3	3	0	0		0	0	0	0	
Novillard	0	0	0	0		1	1	0	0	
Petit Croix	1	1	0	0		0	0	0	0	
Total	**11**	**9**	**1**	**1**		**11**	**9**	**2**	**0**	

Légendes	
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **22**

II.4.1.9 – Réseau sud agglomération

	Analyses réglementaires					Analyses autocontrôle				
	TOTAL	CS	NC	NS	Observations	TOTAL	CS	NC	NS	Observations
PRELEVEMENTS :										
sur Ressource										
Doubs	0	0	0	0		0	0	0	0	
sur Ouvrages										
Châtenois Réservoir	0	0	0	0		12	11	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Dorans Réservoir	0	0	0	0		13	5	1	7	Enterocoques >0 n/100ml (3 - analyse 73953) Conductivité < 200 µS/cm sur 5 analyses Coliformes> 0 n/100ml (50/3 - analyse 76067 / 74413)
Méroux Réservoir	0	0	0	0		0	0	0	0	
Trévenans 200 m3	0	0	0	0		12	8	0	4	Conductivité < 200 µS/cm sur 4 analyses
Trévenans Goudan	0	0	0	0		9	4	0	5	Conductivité < 200 µS/cm sur 5 analyses
sur Communes										
Andelnans	4	3	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Bermont	3	3	0	0		0	0	0	0	
Botans	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Châtenois les Forges	3	3	0	0		0	0	0	0	
Dorans	1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse	0	0	0	0	
Méroux	2	2	0	0		0	0	0	0	
Moval	0	0	0	0		0	0	0	0	
Sévenans	1	1	0	0		0	0	0	0	
Trévenans	2	2	0	0		1	0	0	1	Conductivité < 200 µS/cm sur 1 analyse
Vézelois	1	1	0	0		0	0	0	0	
Total	**18**	**15**	**0**	**3**		**47**	**28**	**1**	**18**	

Légendes	
TOTAL	Nombre total d'analyses effectuées
CS	Analyses conformes aux limites de qualité et satisfaisantes en regard des références de qualité
NC	Analyses non conformes aux limites de qualité
NS	Analyses conformes aux limites de qualité mais non satisfaisantes en regard des références de qualité

Total analyses règlementaires + autocontrôles : **65**

Le « rapport 2021 sur le prix et la qualité des services » de Pays Montbéliard Agglomération est consultable au siège de ce dernier et comprend les données sur la qualité de l'eau de MATHAY.

II.4.2 – Principales caractéristiques physico-chimiques

Réseau de distribution	pH moyen	Conductivité moyenne	Dureté moyenne	Concentration moy. Nitrates	Total Analyses
Angeot	7,7	325 µS/cm	15,7 °F	10,0 mg/L	29
Argiésans	-	-	-	-	19
Belfort	7,5	235 µS/cm	10,8 °F	4,9 mg/L	229
Eguenigue	8,0	347 µS/cm	16,3 °F	4,2 mg/L	9
Evette - Sermamagny	7,6	165 µS/cm	8,1 °F	1,5 mg/L	41
Foussemagne	6,6	249 µS/cm	9,6 °F	24,4 mg/L	23
Morvillars	7,6	509 µS/cm	27,9 °F	8,3 mg/L	40
Petit-Croix	8,0	214 µS/cm	9,8 °F	23,9 mg/L	22
Sud Agglomération	7,7	327 µS/cm	-	-	65
				TOTAL ANALYSES	**477**

Les valeurs indiquées correspondent aux moyennes relevées annuellement sur les réseaux pour lesquels des mesures ont été réalisées.

II.4.3 – Lutte contre les pollutions diffuses

Grand Belfort poursuit son engagement dans la lutte contre les pollutions diffuses. Sur le volet agricole, le partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture est reconduit. Il a pour objectif d'accompagner les agriculteurs travaillant à proximité de ces captages d'eau vers une amélioration de leurs pratiques professionnelles. Ainsi, les exploitants agricoles situés à proximité du captage d'eau potable ont été rencontrés et sensibilisés à la problématique de la qualité de l'eau. Ils ont pu ainsi s'engager volontairement dans une modification de leur pratique : modification des intrants et réduction de leur apport.

Chiffres clés :
Coût annuel du partenariat : 10 880 € TTC

	Surface totale de l'aire d'alimentation du captage	Surface agricole utile (SAU)	Surface toujours en herbe (sans apport de produits phytosanitaires)	Nombre d'agriculteurs concernés	Exploitations agricoles engagées dans une mesure agro-environnementale
Morvillars	1 320 ha	490 ha *(soit 37% de la surface totale)*	220 ha *(soit 45 % de la SAU)*	18	160 ha *(soit 60 % de la SAU éligible)*
Sermamagny	5 100 ha	715 ha *(soit 14 % de la surface totale)*	705 ha *(soit 98 % de la SAU)*	19	630 ha *(soit 90 % de la SAU éligible)*
Foussemagne	69,80 ha	47 ha *(soit 67 % de la surface totale)*	12 ha *(soit 25 % de la SAU)*	8	0 ha *(soit 100 % de la SAU éligible)*

(Chiffres 2020)

Problématique métabolites ESA-Metolachlore :

Un métabolite de pesticide, l'ESA-Métolachlore a été mis en évidence sur les captages de Foussemagne et Petit-Croix à des concentrations dépassant la limite de qualité de 0,1 µg/L fixée par le code de la santé publique.

Grand Belfort a engagé différentes actions techniques visant à réduire et surveiller cette pollution et notamment :

- mise en place en 2018, d'un dispositif de dilution de l'eau du puits de Foussemagne par de l'eau du puits de Petit-Croix ; mais cette dilution s'est révélée inefficace eu égard à la pollution de même type mise en évidence en 2019 à Petit Croix,
- suivi des métabolites sur les deux puits (analyses mensuelles),
- étude (interne) sur les possibilités de dilution de l'eau de Foussemagne et de Petit Croix par de l'eau issue d'autres ressources.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation ont été engagées, dès 2020, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture en direction des exploitants agricoles :

- une réunion d'information avec les agriculteurs du secteur en janvier 2020,
- un article dans la Terre de Chez Nous sur la problématique du S-Métolachlore en mars 2020,
- une enquête téléphonique auprès des agriculteurs sur les pratiques à mettre en œuvre dans les périmètres de protection des captages, et la non utilisation du S-Métolachlore en avril 2020,
- un rappel dans le bulletin de la Chambre d'Agriculture de la non utilisation de ce pesticide sur les aires d'alimentation de captage en mars 2021 (avant traitement).

Les mesures immédiates mises en œuvre n'ont malheureusement pas permis de respecter les seuils de qualité de l'eau. Les taux restent aux alentours de 0,2 µg/l pour les deux puits.

Compte-tenu que :

- l'utilisation de l'eau ne constitue pas un danger potentiel pour la santé. Les concentrations d'ESA-Métolachlore sont bien en deçà de la valeur sanitaire (Vmax 510 µg/l) définie par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation),
- l'exploitation réalisée par Grand Belfort ne peut dans l'immédiat utiliser d'autres moyens raisonnables pour maintenir la distribution d'une eau conforme (interconnexion, dilution, traitement).

Grand Belfort a obtenu une dérogation d'une demande de 3 ans pour le paramètre ESA-Métolachlore mais s'attache dans ce délai à continuer de prendre l'ensemble des mesures nécessaires qu'elles soient curatives ou préventives afin de retrouver des valeurs inférieures au seuil limite dans les plus brefs délais.

III – INDICATEURS FINANCIERS

III.1 – Tarifs

La tarification et ses modalités en vigueur sur Grand Belfort sont conformes à la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et milieux aquatiques.

Grand Belfort pratique une tarification binôme à l'instar d'une grande majorité des collectivités gestionnaires de service public de distribution d'eau potable.

Les tarifs 2021 de l'eau et de l'assainissement ont été adoptés lors de la délibération du Conseil Communautaire du 6 avril 2021 pour une application au 1er mai 2021. Ils ont été reconduits de manière identique à 2020, sauf pour la redevance de lutte sontre la pollution, qui est reversée à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est passée de 0,27 € à 0,28 € en 2021.

Le tarif de l'eau consiste en une part variable proportionnelle à la quantité d'eau consommée et en une part fixe destinée à couvrir les frais constants du service en matière de renouvellement d'appareils de comptage et de branchements. À noter que depuis 2013, cette part fixe a été modulée en fonction du diamètre compteur.

III.2 – Évolution du tarif de l'eau potable

	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Prix du m³ d'eau	1,30558	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169	1,33169
Part fixe HT	31 €/an*	31 €/an*	31 €/an*	31 €/an*	31 €/an*	31 €/an*	31 €/an*	31 €/an*
TAXES								
Préservation des ressources en eau *(Agence de l'Eau)*	0,0960	0,0960	0,0960	0,0960	0,0960	0,0960	0,0960	0,0960
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	0,281,80	0,29	0,29	0,29	0,29	0,27	0,27	0,28
Coopération décentralisée	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333	0,00333
T.V.A. (5,5%)	0,1069	0,1089	0,1089	0,1089	0,1089	0,0936	0,0936	0,09411
Prix du m³ d'eau TTC (Hors part fixe)	**1,78**	**1,81**	**1,81**	**1,81**	**1,81**	**1,79**	**1,79**	**1,80**

* *pour un compteur de diamètre 15 mm, cas le plus courant*

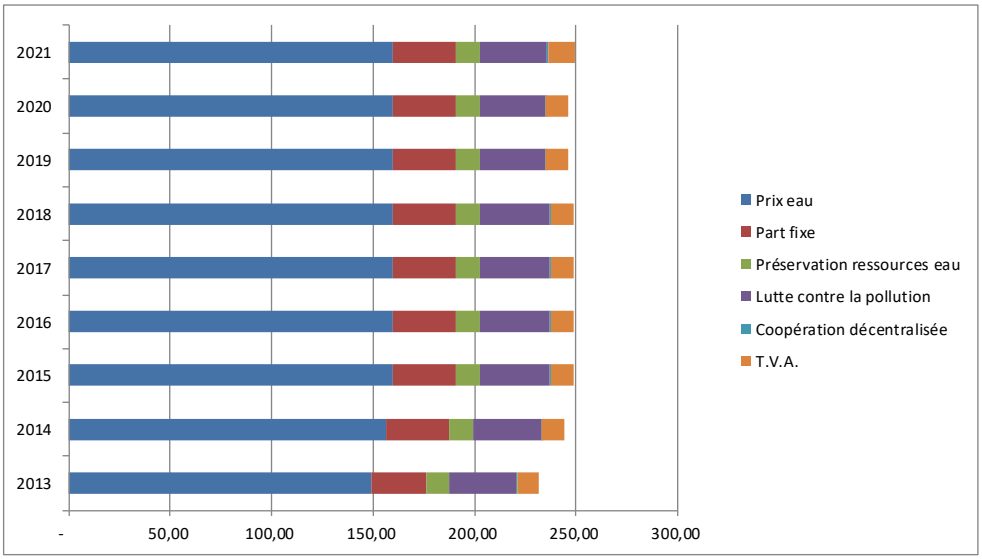

III.3 – Détail de la facture

Qui fixe le prix ?

- Pour la part de la collectivité : Grand Belfort, par délibération du Conseil Communautaire.
- Pour les redevances prélèvement et pollution : l'Agence de l'Eau.

À quoi correspond cette somme ?

La part collectivité :

- couvre le fonctionnement complet du service de l'eau potable, de la production jusqu'au consommateur,
- couvre les remboursements des emprunts contractés par la collectivité pour le financement des installations qui lui appartiennent,
- couvre les achats d'eau réalisés auprès des autres collectivités "traiteurs d'eau".

Les redevances "prélèvement", "pollution domestique" et "modernisation des réseaux de collecte" sont payées par les collectivités, et répercutées sur les usagers, pour les quantités d'eau prélevées dans le milieu naturel et la pollution rejetée. Ces redevances, contreparties de la dégradation du milieu naturel, sont redistribuées sous forme d'aide aux efforts d'épuration et de collecte.

Ces redevances sont gérées par les Agences de l'Eau à l'échelle de six grands bassins hydrographiques. Ces agences en fixent les montants en fonction des circonstances locales et en redistribuent le produit dans le cadre de programmes pluriannuels fixés par leurs instances dirigeantes (Conseil d'Administration et Comité de Bassin) et approuvés par le Gouvernement.

Les redevances "prélèvement" et "pollution" sont soumises à la TVA au taux de 5,5 %.

III.4 – Facture type eau potable et assainissement

Le montant est calculé sur une consommation de référence définie par l'INSEE. La consommation de référence est celle d'un abonné domestique, habitant une résidence principale, ayant une consommation annuelle de 120 m³ d'eau potable avec un compteur de diamètre 15 mm et un branchement de diamètre 20 mm (J.O. n° 77 du 20 novembre 1995).

Les tarifs 2021 de l'eau et de l'assainissement (applicables au 1er mai 2021) ont été adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 6 avril 2021.

	Tarifs 2021		Tarifs 2022	
	Prix €/m³	Montant € pour 120 m³	Prix €/m³	Montant € pour 120 m³
Consommation Eau Potable	1,33169	159,80	1,33169	159,80
Redevance de prélèvement	0,096	11,52	0,096	11,52
Redevance pollution Agence de l'Eau	0,28	33,60	0,28	33,60
Coopération décentralisée	0,00333	0,3996	0,00333	0,3996
Part fixe (pour un compteur de type individuel et de diamètre 15 mm)		31,00		31,00
T.V.A. (5,5%)		13,00		13,00
Total TTC eau potable		**249,32**		**249,32**
Modernisation réseaux de collecte – Agence de l'eau	0,15	18,00	0,16	19,20
Consommation assainissement	1,91	229,20	1,91	229,20
Part fixe assainissement		30,00		30,00
Total TTC assainissement		**277,20**		**278,40**
TOTAL FACTURE (€ TTC)		**526,52**		**527,72**

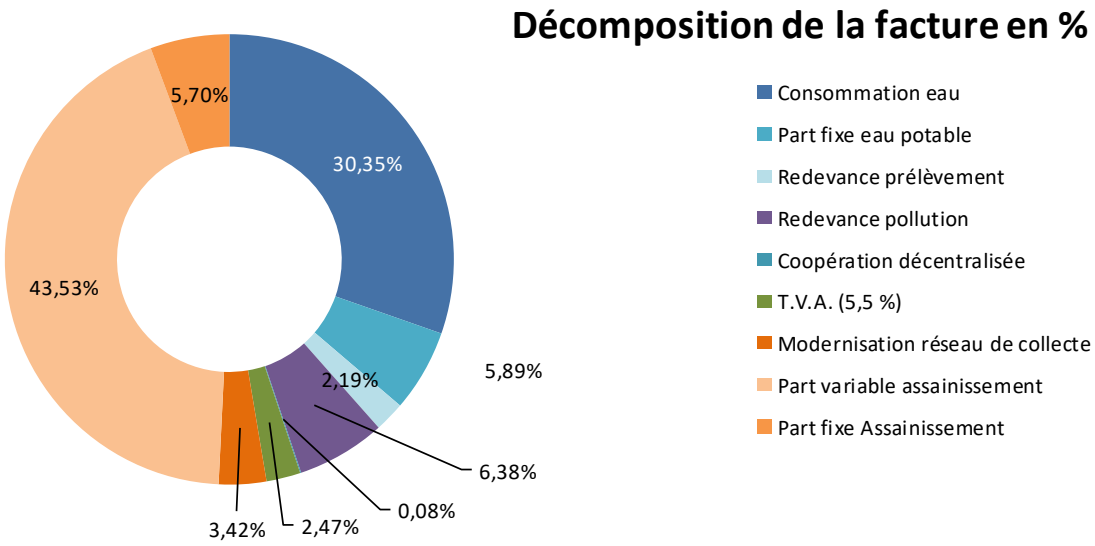

III.5 – Budget de l'Eau

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2021

Le montant des dépenses d'investissement augmente légèrement entre les exercices 2020 et 2021 mais les écarts sont importants selon nature de la dépense.

Le montant total des dépenses réelles d'investissement baisse de 36% par rapport à 2020. L'activité de la Direction n'en est pas pour autant ralentie.

Deux éléments expliquent cette baisse :

- d'une part, l'achèvement fin 2020 de l'opération de renouvellement général des compteurs par un prestataire de services (- 300 K€) ;
- d'autre part, des phases d'études et des réalisations de travaux moins couteux sur cet exercice comptable.

La baisse des dépenses réelles d'investissement a permis le remboursement par anticipation d'un emprunt.

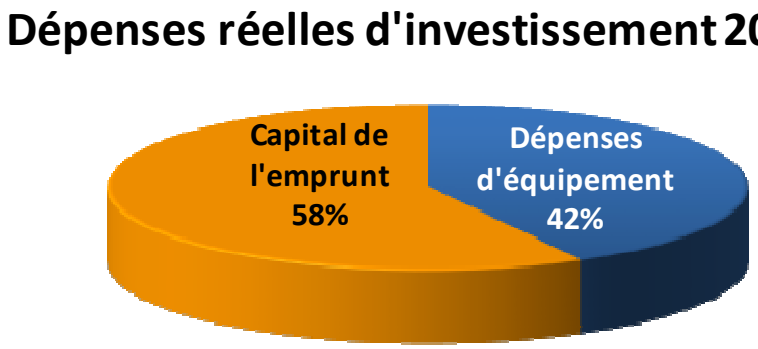

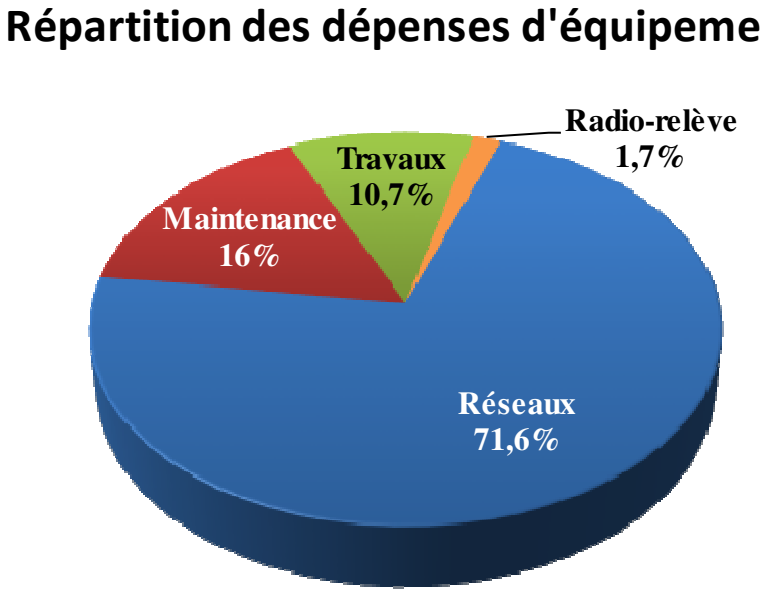

Recettes d'investissement 2021

Les recettes d'investissement sont en hausse (hors emprunt).

Financement de l'investissement	2020	2021
Subventions	993 647,00 €	877 027,00 €
Autofinancement (Excédent + Amortissements)	2 556 441,39 €	3 236 798,65 €
Emprunt	1 930 000,00 €	0,00 €
TOTAL	**5 480 088,39 €**	**4 113 825,65 €**

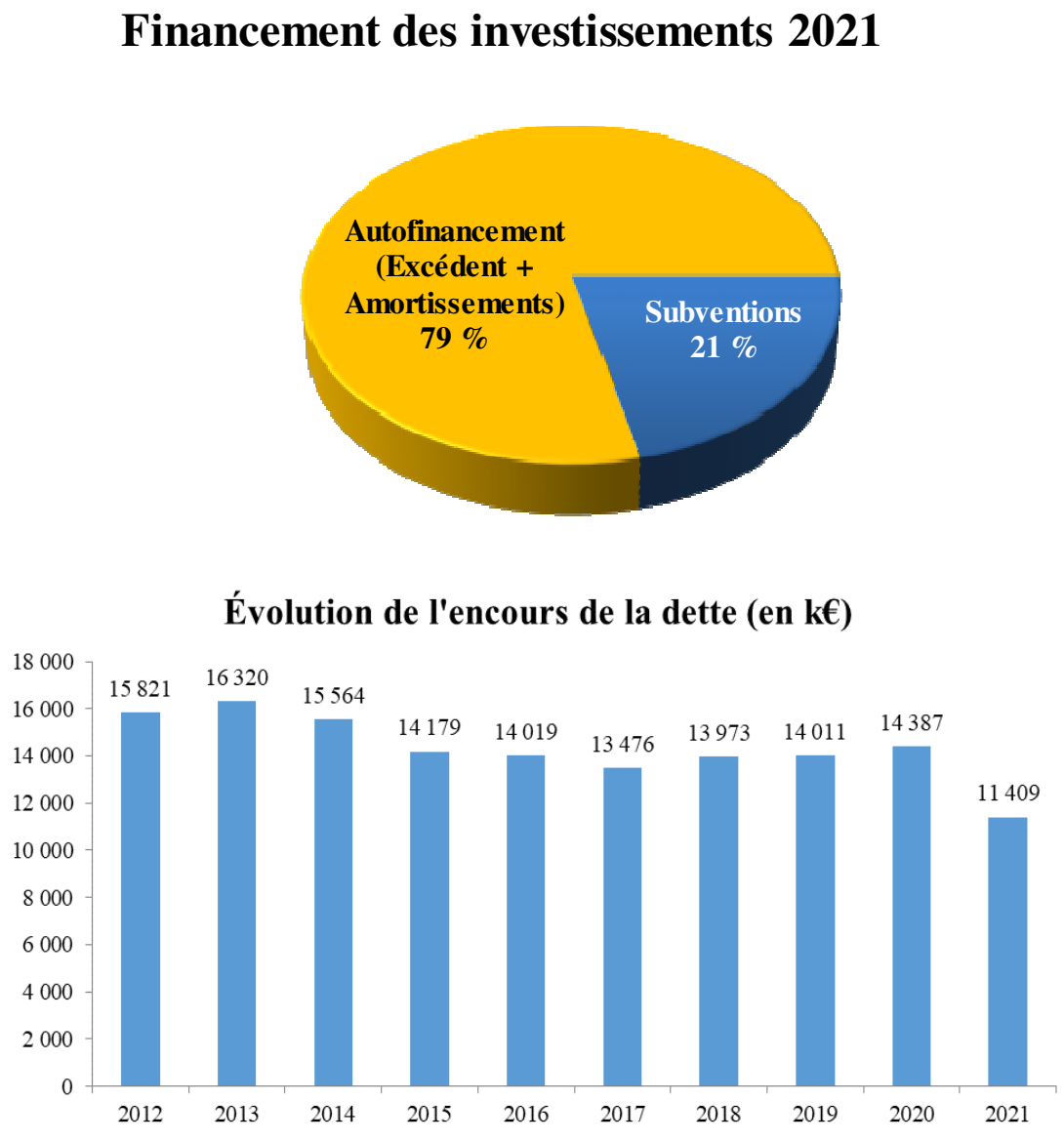

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation 2021

L'augmentation des dépenses réelles d'exploitation de 429 K€ s'explique par :

- 300 K€ de régularisation de taxes reversées à l'Agence de l'eau ;
- 172 K€ de dotations aux provisions.

Les autres dépenses sont stables.

Répartition des dépenses réelles d'exploitation 2021

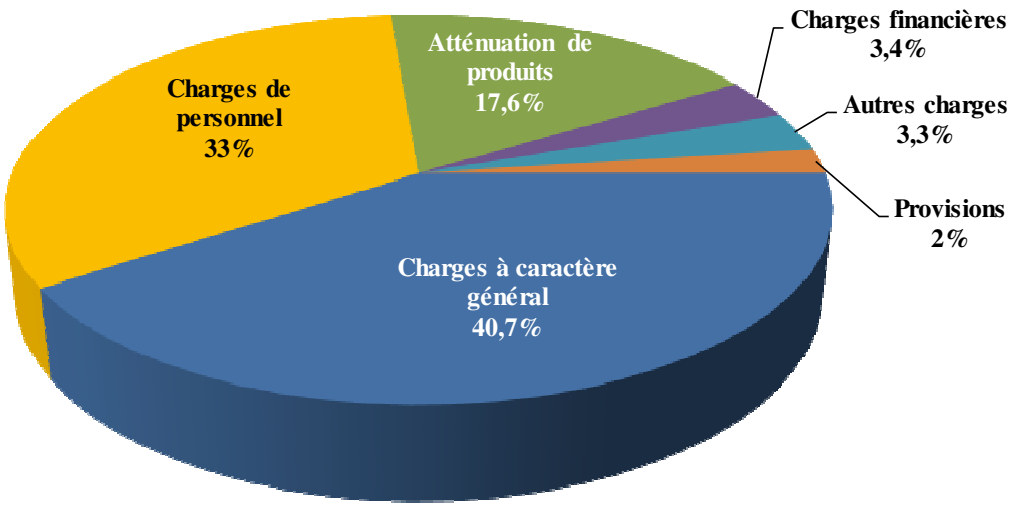

Recettes d'exploitation 2021

Les recettes de fonctionnement sont stables.

Répartition des recettes réelles d'exploitation 2021

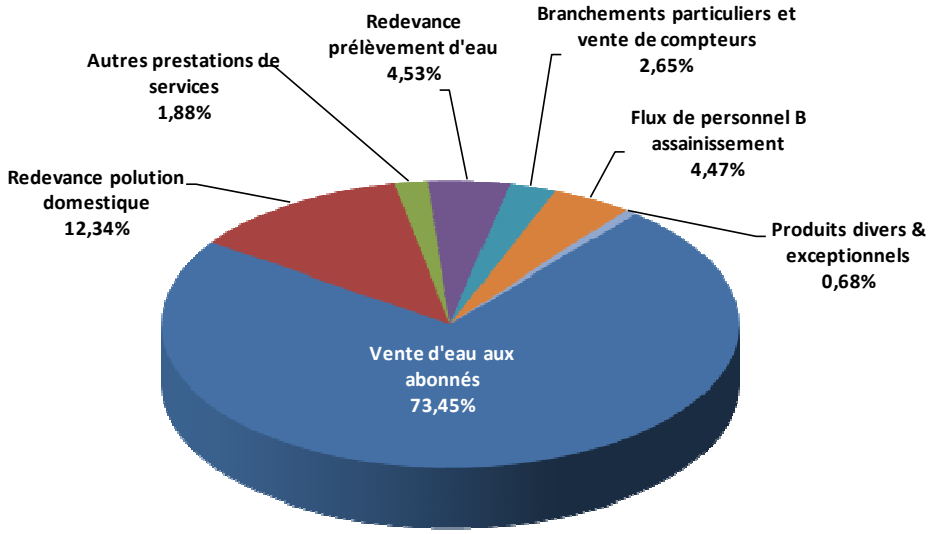

Évolution des produits de la vente de l'eau

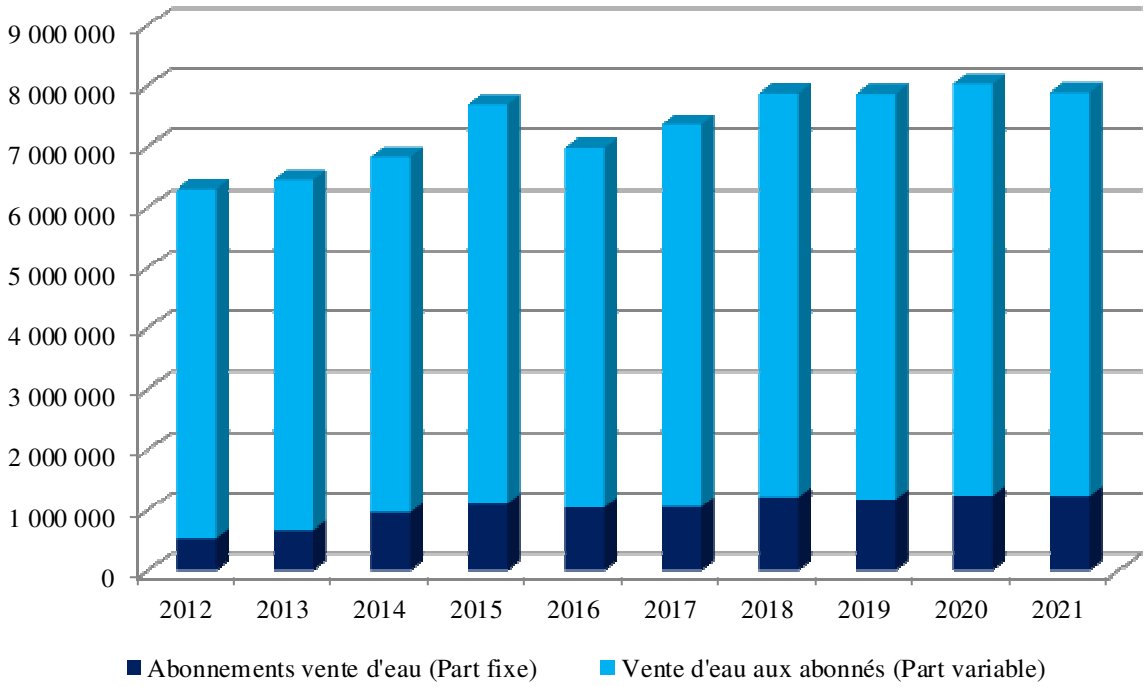

	CA 2020	CA 2021	Evolution
Recettes réelles d'exploitation	**10 987 554,36 €**	**10 743 016,75 €**	**-244 537,61 €**
Ventes d'eau	8 026 202,77 €	7 890 526,06 €	-135 676,71 €
dont : consommation (part variable)	*6 783 113,05 €*	*6 651 571,10 €*	*-131 541,95 €*
abonnements (part fixe)	*1 243 089,72 €*	*1 238 954,96 €*	*-4 134,76 €*
Redevance et coopération	1 805 241,09 €	1 828 988,74 €	23 747,65 €
Produits exceptionnels	33 423,54 €	72 816,16 €	39 392,62 €
Autres produits	1 122 686,96 €	950 685,79 €	-172 001,17 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	**195 699,00 €**	**228 820,00 €**	**33 121,00 €**
Reprise du résultat de fonctionnement N-1	**1 647 643,50 €**	**2 273 898,07 €**	**626 254,57 €**
Dépenses réelles d'exploitation	**7 341 328,21 €**	**7 770 453,12 €**	**429 124,91 €**
Charges générales	3 094 403,81 €	3 095 108,07 €	704,26 €
dont : achats d'eau	*1 830 778,17 €*	*1 821 041,46 €*	*-9 736,71 €*
redevances	*408 138,14 €*	*393 527,18 €*	*-14 610,96 €*
Charges de personnel	2 426 283,22 €	2 504 340,62 €	78 057,40 €
Atténuation de produits	1 000 434,00 €	1 335 000,00 €	334 566,00 €
Charges de gestion courantes	375 002,36 €	257 956,50 €	-117 045,86 €
Charges financières	271 339,14 €	247 673,44 €	-23 665,70 €
Charges exceptionnelles	173 865,68 €	157 797,49 €	-16 068,19 €
Dotations aux provisions	0,00 €	172 577,00 €	172 577,00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	**1 740 016,15 €**	**1 761 144,22 €**	**21 128,07 €**
Solde d'exécution de fonctionnement	**3 749 552,50 €**	**3 714 137,48 €**	**-35 415,02 €**
Recettes réelles d'investissement	**3 718 962,49 €**	**2 352 681,43 €**	**-1 366 281,06 €**
Recettes propres d'investissement	1 788 962,49 €	2 352 681,43 €	563 718,94 €
Emprunts réalisés	1 930 000,00 €	0,00 €	-1 930 000,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	**1 761 125,90 €**	**1 761 144,22 €**	**18,32 €**
Dépenses réelles d'investissement	**4 971 309,77 €**	**5 149 446,75 €**	**178 136,98 €**
Dépenses d'équipement	3 416 683,19 €	2 172 123,95 €	-1 244 559,24 €
Remboursement de la dette (hors refin.)	1 554 626,58 €	2 977 322,80 €	1 422 696,22 €
Dépenses d'ordre d'investissement	**216 808,75 €**	**228 820,00 €**	**12 011,25 €**
Reprise du résultat d'investissement N-1	**1 580 265,68 €**	**1 288 295,81 €**	**-291 969,87 €**
Solde d'exécution d'investissement	**-1 288 295,81 €**	**-2 552 736,91 €**	**-1 264 441,10 €**

IV – GESTION DES USAGERS

IV.1 – Accueil des usagers

Les usagers sont reçus à l'accueil de la Direction Eau et Environnement de Grand Belfort à l'adresse suivante :

4 rue Jean-Pierre Melville
90000 BELFORT

du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30

Le service « Gestion des usagers » a été réorganisé :

- Bureau d'accueil entièrement rénové et modernisé (téléphonie, informatique et mobilier) pour offrir un accueil de qualité ;
- Mise en place d'un programme de formation à l'accueil du public et à l'utilisation des logiciels métiers ;
- Mise en place avec le concours de la direction des systèmes d'information, d'un portail informatique afin de suivre au plus près :
    - l'activité du service : volume, origine et nature des contacts ;
    - les connexions à l'agence en ligne ;
    - les compteurs en auto relève ;
    - les facturations sur la base d'estimations répétées ;
    - les alarmes transmises par les modules de radio équipant les compteurs d'eau ;
    - …

Les moyens de paiement ont été modernisés avec la mise en place du DATAMATIX, code à barre à deux dimensions, sur le recto de votre facture d'eau qui permet le paiement des factures d'eau, en espèces ou par carte bancaire, chez les buralistes partenaires.

Le service d'astreinte pour les abonnés des 52 communes de Grand Belfort permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en téléphonant au : 03 84 90 11 22.

IV.2 – Information des usagers

Une fiche d'information sur la qualité de l'eau distribuée, élaborée conjointement par l'A.R.S. est envoyée chaque année aux abonnés du service au moment de la facturation.

Une lettre d'information sur l'eau et les services aux abonnés, réalisée par le Service Gestion des Usagers, est également jointe aux factures.

Le site Internet de Grand Belfort comporte une section dédiée à l'eau et à l'assainissement. Elle permet la diffusion de nombreuses informations à destination de tout type de consommateur. Le service Gestion des usagers y diffuse également les informations relatives aux tarifs, à la qualité de l'eau, ainsi que l'ensemble des formulaires et règlements du service.

↳ www.grandbelfort.fr Rubrique Eau et Assainissement

Une agence en ligne permet par ailleurs à chaque abonné, via un accès sécurisé, de visualiser la situation de son ou ses point(s) d'installation, sa consommation, ses factures, de régler par carte bancaire ou encore de traiter des démarches en ligne : gestion du prélèvement automatique, saisie des relèves, question sur son abonnement ou son compteur.

IV.3 – Conformité de la qualité de l'eau

L'information est réalisée par affichage à l'annexe de l'Hôtel de Grand Belfort, 4 rue Jean-Pierre Melville pour les 52 communes et dans les mairies.

IV.4 – Restriction ou interruption de la distribution

Malgré les ruptures de canalisations, les interventions et réparations rapides ont permis de réduire au minimum les perturbations du service.

V – INDICATEURS DE PERFORMANCE

V.1 – Qualité des eaux distribuées

La conclusion sanitaire de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau distribuée par Grand Belfort en 2021 est annexée.

V.2 – Rendement des réseaux d'alimentation

Le rendement est établi sur la base des volumes comptabilisés mis en distribution sur une période très proche de l'année civile et sur les volumes facturés aux usagers sur une période qui peut fluctuer de deux semaines au maximum en fonction des dates réelles. La relève radio permet d'être plus précis à ce niveau.

	Volumes produits (m^3)	Volumes vendus (m^3)	Rendements (%)
Volumes bruts	6 501 180	5 232 100	
Volumes consommés non comptabilisés		213 750	
TOTAUX	6 501 180	5 445 850	**83,8%**

Le calcul du rendement de réseau est basé, réglementairement, sur le montant total des consommations facturées en 2021, en tenant compte des dégrèvements ou erreurs de facturation détectées au cours de cet exercice. Les volumes vendus font aussi l'objet d'un prorata temporis pour les ramener à une période de 12 mois.

Les volumes répertoriés, utilisés sans comptage annuellement mais non vendus, figurant dans le tableau ci-dessus ont été estimés selon la méthode de l'ASTEE.

V.3 – Indice de connaissance des réseaux

Selon les critères de l'arrêté du 2 décembre 2013, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est estimé à 108 sur 120.

V.4 – Indice linéaire de perte

3,91 m^3/km/jour.

V.5 – Taux moyen annuel de renouvellement des réseaux

Le taux annuel de renouvellement sur les réseaux est de 0,44 %.

Nota : la recherche d'un taux élevé de renouvellement n'est pas un objectif en soi. Il faut lier cet indicateur à l'état du patrimoine : l'interprétation de cet indicateur sera d'autant plus significative si le service a une bonne connaissance du patrimoine et s'il existe un plan de renouvellement. C'est le cas sur Grand Belfort qui a engagé des études approfondies de connaissance et de gestion patrimoniale.

V.6 – Indice de protection de la ressource

SERMAMAGNY : 100 %

Le périmètre de protection des captages est complet et les captages sont considérés protégés. L'application de cet arrêté est suivie.

MORVILLARS : 80 %

Ce captage bénéficie d'un arrêté préfectoral qui est mis en œuvre. Toutefois, le périmètre de protection du captage est à compléter (puits de secours) et une procédure de révision est en cours.

Des actions sur les bassins d'alimentation de ces deux ressources sont également en cours afin d'éviter leur éventuelle pollution liée notamment aux pesticides et produits phytosanitaire.

V.7 – Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

86 coupures d'eau non programmées et sans pré-information ont eu lieu en cours d'année.

V.8 – Délai d'ouverture des branchements

Les nouveaux raccordements sont mis en service immédiatement à la fin des travaux, dès lors que le service est en possession de la demande d'abonnement signée.

Les mutations d'abonnement ne donnent pas lieu à coupure de l'alimentation en eau potable.

V.9 - Taux d'impayés eau

Le taux d'impayés au 31 décembre 2021 sur les recouvrements effectués par le Trésorier Public sur l'exercice 2020 est d'environ 2,28 %.

V.10 – Traitement des réclamations

Le fichier d'enregistrement fait ressortir 70 réclamations écrites soit un taux de 2,3 pour 1 000.

V.11 – Renouvellement des branchements en plomb

Les branchements en plomb ont été remplacés sur Grand Belfort. Tous les branchements connus sont désormais changés. Si toutefois un branchement en plomb est détecté, il est immédiatement changé par Grand Belfort.

VI – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2021 a été marquée par :

- Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes d'Andelnans, Argiésans, Belfort, Fontaine, Lacollonge, Lagrange, Morvillars, Offemont et Vézelois (détail page suivante).

Travaux rue Maréchal Juin

Travaux rue Fort Hatry

- La modernisation de l'UDI de Morvillars comprenant notamment le renouvellement des pompes du puits de Morvillars, la réalisation d'une sécurité « antidésamorçage », l'adaptation du réservoir de Morvillars aux nouvelles conditions de distribution par le réseau P.M.A. des 3 bornes (remplacement d'un hydrostabilisteur par une vanne motirisée) et la pose d'un hydrostabilisateur à l'interconexion de Bourogne ;
- L'acquisition d'un équipement de manoeuvre de vanne (12 000 €) ;
- Les travaux de réhabilitaion des conduites de refoulement à l'U.P.E.P. de Belfort (230 000 €) ;
- Les travaux de renouvellement des cuves antibélier à l'U.P.E.P. de Belfort (87 000 €) ;
- Le remplacement d'une pompe au surpresseur de Bermont (4 000 € ;
- 348 chantiers réalisés par l'atelier du Service des Eaux parmi lesquels :
  - 83 chantiers de création de branchements neufs d'eau potable,
  - 89 chantiers de réparation de conduite,
  - 46 chantiers de réparation de branchements,
  - 40 chantiers de remplacement de branchements,
  - 24 chantiers de pose, de renouvellement ou de dépose de PEI,
  - 38 chantiers de remplacement de vannes ou vannettes, remplacements de collier de prise, purge,
  - 28 chantiers et interventions divers (remplacement de bouches à clé, installation de signalisation, de protection cathodique, remplacement tampons de regards etc…).

Travaux d'extension ou de renouvellement de réseau en 2021 :

Communes	Nature des travaux	Linéaire posé en mètres	Coût des travaux en € HT
ANDELNANS	Renouvellement des branchements Hameau de Froideval	78 branchements	74 000 € HT
ARGIESANS	Renouvellement du réseau rue du Fahy	170 mL DN 150	36 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue de Ferrette	270 mL DN 100	70 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau avenue du Maréchal Juin	660 mL DN 400	380 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue du Fort Hatry	180 mL DN 150	33 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue du Port Arthur	110 mL DN 100	30 000 € HT
BELFORT	Renouvellement du réseau rue Colbert	150 mL DN 100	42 000 € HT
FONTAINE	Renouvellement du réseau rue des Sources	85 mL DN 100	20 000 € HT
LACOLLONGE	Renouvellement du réseau rue de la Mairie	25 mL DN 125	46 000 € HT
LAGRANGE	Renouvellement du réseau rue de l'Escarcette	310 mL DN 100	105 000 € HT
MORVILLARS	Renouvellement du réseau rue Sous la Côte	135 mL DN 100	23 000 € HT
OFFEMONT	Renouvellement du réseau rue sous la Miotte	430 mL DN 150	62 000 € HT
VEZELOIS	Renouvellement du réseau rue du Lieutenant Muller	220 m DN 100	48 000 € HT
TOTAL	**2 745 ml de réseaux renouvellés**		**969 000 € HT**

On note une stabilisation du rendement du réseau après une forte progressession sur les années précédentes.

Le rendement net s'établit en 2021 à 83,8 %.

VII – ORIENTATIONS POUR L'AVENIR, ENJEUX

- Programme de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes d'Andelnans (poursuite de l'opération), Argiésans, Bavilliers, Belfort, Chèvremont, Denney, Essert, Evette-Salbert, Fontaine (poursuite de l'opération), Lacollonge (poursuite de l'opération), Offemont et Trévenans ;
- Etude pour la recherche de nouvelles ressources souterraines avec l'appui du Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Nouvelle phase consistant à localiser des emplacements de forage à lancer ;
- Maitrise d'œuvre pour la requalification de l'Usine de Production d'Eau Potable ;
- Création de chambres de sectorisation / comptage sur l'UDI d'Angeot ;
- Réhabilitation de l'équipement de chloration d'Evette-Salbert « La Forêt » ;
- Réhabilitation du surpresseur de Châtenois-Les-Forges rue Foch ;
- Réhabilitation du surpresseur de Bermont ;
- Réhabilitation du filtre d'eau industrielle de la zone industrielle de Bourogne.

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

ANGEOT

Maitre d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient de plusieurs captages situés à Angeot et Leval et d'un achat d'eau au Syndicat de Gewenheim. Elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 20 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 9 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 1,5
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 14 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 5,7 concentration maximale : 14,1
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 11 Valeur moyenne mesurée : 9,9 Valeur maximale mesurée : 16,5
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 7 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : concentration maximale :
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- aucune valeur supérieure à la limite réglementaire pour les pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Présence d'un résultat non satisfaisant (dépassement de référence(s) de qualité bactériologique).

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

ARGIESANS

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient des ressources de Champagney (70) et Plancher les Mines(70). Elle est désinfectée au bioxyde de chlore avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 7 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 7 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,92
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : Valeur moyenne mesurée : Valeur maximale mesurée :
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire , laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

BELFORT

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient des puits de Sermamagny et de la rivière Doubs sur la commune de Mathay (25). Elle est notamment reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées :	149
	Nombre d'analyses non conformes :	0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées :	125
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	Valeur maximale mesurée :	1,4
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées :	28
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	5,1
	concentration maximale :	9,3
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées :	24
	Valeur moyenne mesurée :	10,7
	Valeur maximale mesurée :	17,7
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées :	9
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées :	
	Nombre d'analyses non conformes :	
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

Des démarches d'amélioration de la qualité de l'eau à la ressource sont engagées par l'exploitant dans le cadre du Grenelle de l'Environnement (aires d'alimentation des captages).

La collectivité doit impérativement engager les démarches de sécurisation de l'alimentation en eau potable (approches quantitative, qualitative et conjoncturelle).

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire , laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

EGUENIGUE

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient des puits de Sermamagny et de la rivière Doubs sur la commune de Mathay (25). Elle est notamment reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées :	31
	Nombre d'analyses non conformes :	0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées :	7
	Nombre d'analyses non conformes :	2
	Valeur maximale mesurée :	7,3
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées :	24
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	5,1
	concentration maximale :	9,3
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées :	24
	Valeur moyenne mesurée :	10,7
	Valeur maximale mesurée :	17,7
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées :	5
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées :	
	Nombre d'analyses non conformes :	
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur à l'exception de la turbidité (2 analyses).

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

L'exploitant doit améliorer le système de traitement pour tendre vers l'équilibre calco-carbonique.

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

EVETTE-SERMAMAGNY

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient des puits de Malvaux, de la source du Mont Jean et des ressources de Champagney et Plancher les Mines (70). Elle est reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 17 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 14 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,9
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 3 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 1,5 concentration maximale : 1,7
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 3 Valeur moyenne mesurée : 6,9 Valeur maximale mesurée : 8,7
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 1 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : concentration maximale :
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

FOUSSEMAGNE

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient du puits de Foussemagne. Elle est désinfectée à l'eau de javel avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées :	10
	Nombre d'analyses non conformes :	0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées :	8
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	Valeur maximale mesurée :	1
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées :	3
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	28,0
	concentration maximale :	30,2
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées :	2
	Valeur moyenne mesurée :	9,4
	Valeur maximale mesurée :	9,4
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées :	4
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	0,231
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées :	
	Nombre d'analyses non conformes :	
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante, à l'exception des pesticides,
- plusieurs dépassements de la valeur limite de qualité pour les pesticides,

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur à l'exception des pesticides.

Leau distribuée est non conforme, suite à des dépassements réguliers de la limite de qualité pour le paramètre métolachlore-ESA (métabolite de pesticdes)

Ces dépassements n'engendrent pas de restriction des usages de l'eau. Par arrêté préfectoral, la consommation de l'eau est autorisée dans un cadre dérogatoire, sur une période limitée dans le temps.

Un plan d'action est mis en œuvre par la collectivité pour rétablir la qualité de l'eau distruibuée.

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

MORVILLARS

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient du puits de Morvillars. Elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 16 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 11 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 1,1
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 6 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 9,2 concentration maximale : 15
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 5 Valeur moyenne mesurée : 29,2 Valeur maximale mesurée : 30,2
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 3 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : concentration maximale :
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées : Nombre d'analyses non conformes : concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- aucune valeur supérieure à la limite réglementaire pour les pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Présence de résultats non satisfaisants (dépassement de référence(s) de qualité bactériologique).

Des démarches d'amélioration de la qualité de l'eau à la ressource sont engagées par l'exploitant avec la révision des périmètres de protection et l'application du Grenelle de l'Environnement (aire d'alimentation des captages)

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire , laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

PETIT-CROIX

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient des captages de Petit Croix. Elle est reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées :	12
	Nombre d'analyses non conformes :	0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées :	9
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	Valeur maximale mesurée :	0,49
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées :	3
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	24,2
	concentration maximale :	25,1
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées :	3
	Valeur moyenne mesurée :	9,9
	Valeur maximale mesurée :	11,4
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées :	3
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	0,16
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées :	
	Nombre d'analyses non conformes :	
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante à l'exception des pesticides,
- des dépassements de la valeur limite de qualité pour les pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur à l'exception des pesticides.

L'eau distribuée est non conforme, suite à des dépassements réguliers de la limite de qualité pour le paramètre métolachlore-ESA (métabolite de pesticides)

Ces dépassements n'engendrent pas de restriction des usages de l'eau. Par arrêté préfectoral, la consommation de l'eau est autorisée dans un cadre dérogatoire, sur une période limitée dans le temps.

Un plan d'action est mis en œuvre par la collectivité pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.

Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire , laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

SUD AGGLOMERATION

Maître d'Ouvrage : GRAND BELFORT

Exploitant : Régie

L'eau provient des puits de Sermamagny et de la rivière Doubs sur la commune de Mathay (25). Elle est notamment reminéralisée et désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées :	41
	Nombre d'analyses non conformes :	0
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées :	17
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	Valeur maximale mesurée :	0,62
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées :	28
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	5,1
	concentration maximale :	9,3
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées :	24
	Valeur moyenne mesurée :	10,7
	Valeur maximale mesurée :	17,7
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées :	9
	Nombre d'analyses non conformes :	0
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	
Autres Limite de qualité :	Nombre d'analyses réalisées :	
	Nombre d'analyses non conformes :	
	concentration moyenne :	
	concentration maximale :	

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- une très bonne qualité bactériologique,
- une qualité physico-chimique satisfaisante,
- une absence de pesticides.

Avis sanitaire : eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

L'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique (eau dite "agressive"). Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution).

L'exploitant doit améliorer le système de traitement pour tendre vers l'équilibre calco-carbonique.

Pour plus d'information...
Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

ÉDITION 2022

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse** est de **3,86 € TTC/m³** et de **4,25 € TTC/m³** en France*. Environ **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, **consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.**

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2020

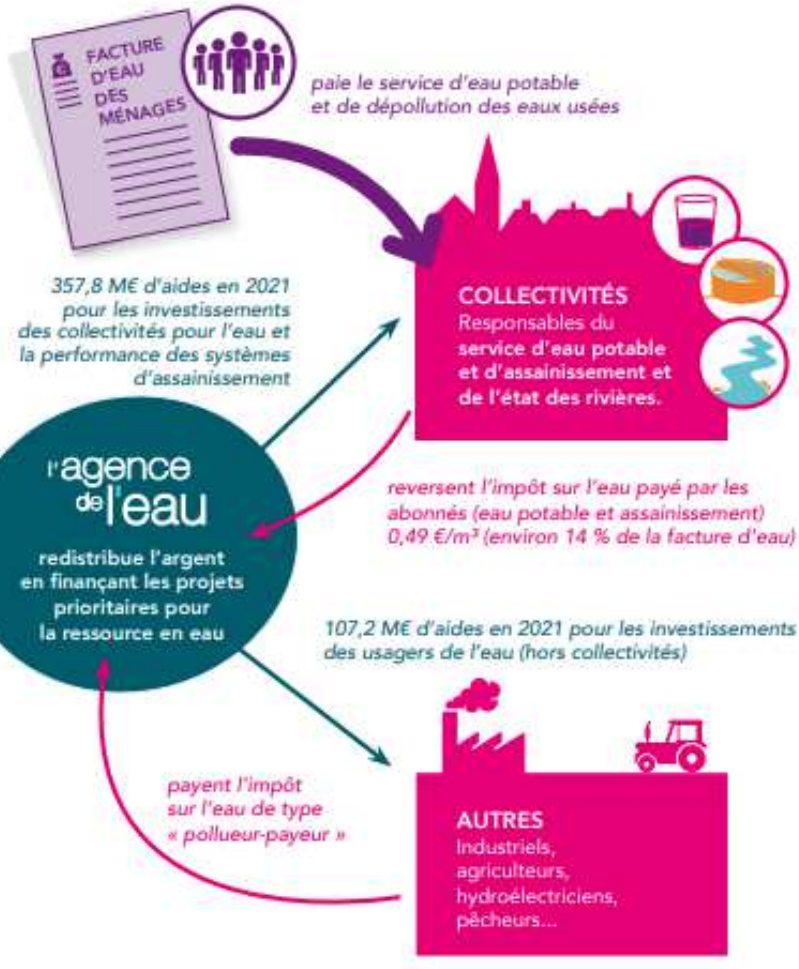

SAUVONS L'EAU !

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU
DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2021

57% des aides attribuées en 2021 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

▶ Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (33,3 millions €)

576 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 22,7 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 414 000 habitants.

▶ Pour dépolluer les eaux (131,4 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

10 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 95 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 31 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (48,7 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 62 M€ d'aides.

▶ Pour réduire les pollutions toxiques (16,5 millions €)

3 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
17 opérations sur des sites industriels ont pu être aidées de manière exceptionnelle grâce à l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat.

▶ Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (5,7 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 58 millions € pour l'agriculture)

13 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.
58 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

▶ Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité (57 millions €)

60,5 km de rivières restaurées et 72 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.
2 185 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.
L'agence intervient également sur la mer. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 15 ha d'herbiers.

▶ Pour la solidarité internationale (5 millions €)

59 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 21 pays en développement.

En 2021, en sus des redevances prélevées, l'agence a bénéficié de 65 M€ de crédits supplémentaires accordés par le gouvernement pour contribuer à la relance des investissements dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2022

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.

Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

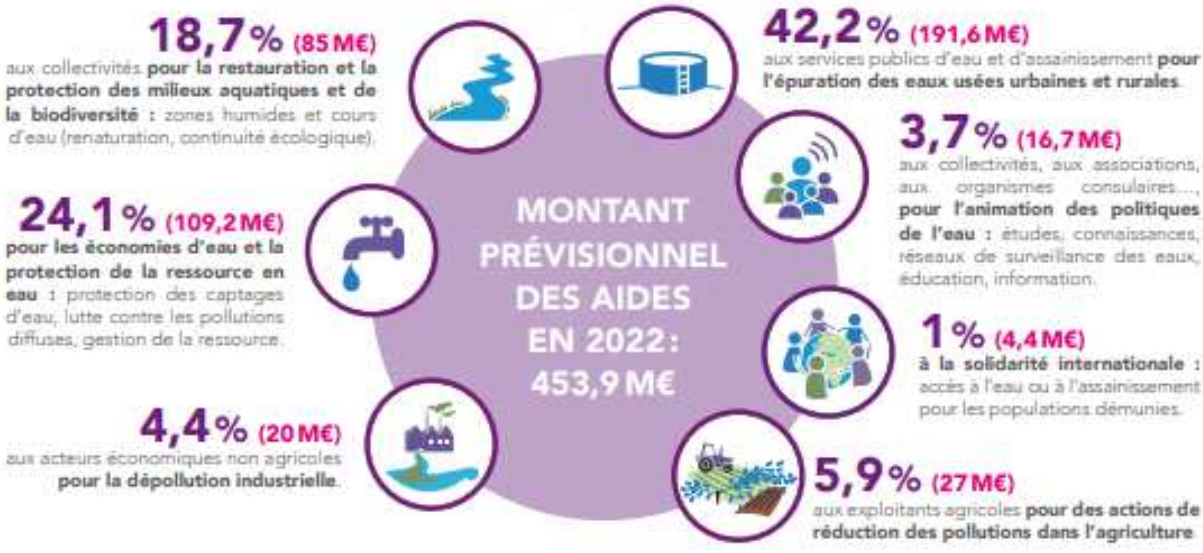

- **Solidarité envers les communes rurales :** l'agence de l'eau soutient à des taux très préférentiels les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides correspond essentiellement au financement par l'agence de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2022 s'élève à 99,2 M€.**

Découvrez le 11e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau
Situation en 2021

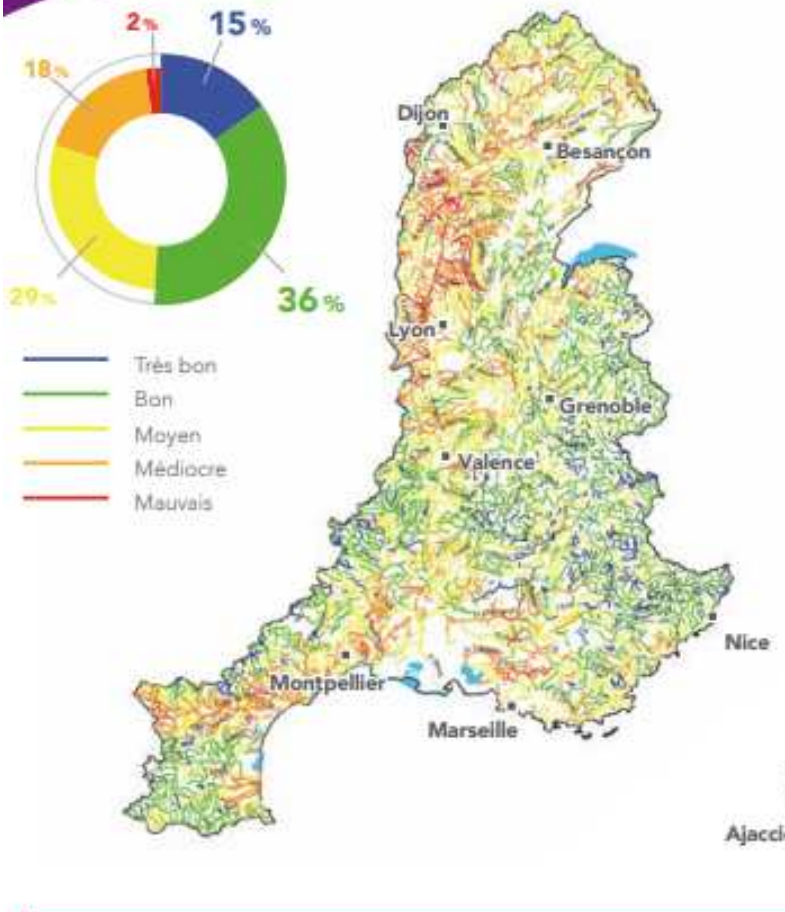

Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les **principales causes de dégradation de la qualité de l'eau** sont **l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau,** les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état.**

Bassin Rhône-Méditerranée

- 15,5 millions d'habitants
- 20 % du territoire français
- 20 % de l'activité agricole et industrielle
- 50 % de l'activité touristique
- 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- 330 000 habitants permanents
- 3,4 millions de touristes chaque année
- 3 000 km de cours d'eau
- 1 000 km de côtes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

AGENCE DE L'EAU
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr

@SauvonsLeau | @sauvonsleaufr
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse